FONTPÉDROUSE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 17/08/2026

L'an deux mille vingt-six le dix sept Août à 17h, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Olivier MONE, Maire de la commune de Fontpédrouse.

Présents :
Olivier MONÉ, Christine RIKIR, Cécile DIANTEILL, Ludovic MATTART, Odile HERRAN, Michel LLOBERAS, Frédéric DANNENBERGER

Excusés : Madame Francine MONÉ

Absents : Déborah LATOUR, Léo THIOLLIER, Patrick BIGORRE

Secrétaire de séance :
Madame Christine RIKIR

Date de la convocation : 11/08/2026

Monsieur le Maire ouvre la séance à 17h, le 17/08/2026 dans la salle du conseil municipal.
Il demande la nomination d'un ou d'une secrétaire de séance ; Madame Christine RIKIR se propose et les membres du conseil municipal la nomment. Monsieur le Maire demande s'il y a des interrogations concernant le procès-verbal du 10 Août 2026. Lecture dudit procès-verbal et vote à l'unanimité.

• **Compte rendu d'une décision du Maire** :
Il informe qu'il a agi dans le cadre de ses délégations concernant le transfert du fonds de commerce de Monsieur Pierre RODIERE envers Madame Déborah LATOUR et Monsieur Léo THIOLLIER.
Monsieur le Maire n'a émis aucune opposition concernant ledit transfert.

• **Convention d'occupation temporaire du domaine public – Snack des Bains de Saint-Thomas** :
Lecture de la convention en intégralité d'une durée de 6 ans.
Vote à l'unanimité. Délibération publiée sur le site internet de la mairie.

Questions Diverses :

SNCF :
- Lecture de monsieur le maire concernant l'arrêté préfectoral de suppression du PN 21 et 18, (suite à l'enquête publique) : Suppression définitive PN 18 et 21.
PN 21 : travaux de contournement. Tout sera réalisé aux frais de la SNCF RESEAU avec maintien d'une servitude de passages pour les différents propriétaires.

- **Eco-musée** :
Une plaque de l'écomusée s'est détachée – L'entreprise Léonard et Olive + l'architecte P. Martinez seront contactés en septembre

- **Fermeture de la route de Saint-Thomas** :
Monsieur le maire indique qu'un habitant va avoir une autorisation de fermeture de la route de St Thomas le 18/08/2026 pendant 3 h.

- **Vierge à l'enfant assise de Prats - Balaguer** :

Le ministère de la Culture Espagnol précise qu'ils vont procéder à l'exportation de la vierge de Prats. L'APPCF a fait un magnifique travail. Il faudra réfléchir à la sécurisation de la vierge pour éviter les vols. Il est proposé de faire peut-être une copie de ladite vierge.

Fin à 18 h 00

Le Maire
Olivier MONÉ

MAIRIE DE FONTPEDROUSE (Pyr.-Or.)

Madame Christine RIKIR
Première Adjointe
Secrétaire de séance

MAIRIE DE FONTPEDROUSE (Pyr.-Or.)